



FINB obligataire tactique First Trust

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds
31 décembre 2017

(Cette page est intentionnellement laissée en blanc.)

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

31 décembre 2017

FINB obligataire tactique First Trust (le « FNB First Trust »)

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient des faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du FNB First Trust. Tous les renvois aux dollars visent le dollar canadien.

Les porteurs de titres peuvent également obtenir une copie des politiques et des procédures de vote par procuration du FNB First Trust, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille en communiquant avec nous au 1-877-622-5552, en nous écrivant à l'adresse suivante: Société de gestion de portefeuilles FT Canada, 40 King Street West, Suite 5102, Scotia Plaza, Box 312, Toronto (Ontario) M5H 3Y2, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.firsttrust.ca ou le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Déclarations prospectives

Le présent document peut renfermer des déclarations prospectives concernant des événements, résultats, circonstances ou rendements futurs prévus ou des attentes qui ne sont pas des faits historiques, mais qui représentent plutôt des opinions quant à des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives sont fondées sur des hypothèses et sont exposées à des incertitudes et à des risques intrinsèques. Les risques que les déclarations prospectives se révèlent inexacts sont importants. Les lecteurs du présent document sont priés de ne pas se fier outre mesure aux déclarations prospectives étant donné qu'un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, conditions, mesures ou événements réels futurs diffèrent grandement des attentes, estimations ou intentions exprimées de façon explicite ou implicite dans les déclarations prospectives. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, les conditions de marché et la conjoncture économique générale, les taux d'intérêt, les taux de change, l'importance de l'exposition aux secteurs, le rendement des titres des émetteurs détenus dans le portefeuille ainsi que les changements apportés à la réglementation, de même que les risques expliqués en détail dans le prospectus du FNB First Trust. Le gestionnaire n'a aucune intention ni obligation de mettre à jour ni de réviser toute information prospective et rejette expressément pareille intention ou obligation, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres éléments.

FINB obligataire tactique First Trust

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

Objectif et stratégie de placement

L'objectif de placement fondamental du **FINB obligataire tactique First Trust** (le « FNB First Trust ») est de reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice de titres à revenu fixe et à rendement total, déduction faite des charges. Actuellement, le FNB First Trust cherche à reproduire le rendement de l'indice NASDAQ IBIS Canadian Preservation CAD TR^{MS}, déduction faite des charges.

La stratégie de placement du FNB First Trust consiste à investir dans les titres constituant de l'indice et à détenir de tels titres dans la même proportion que celle qu'ils représentent dans cet indice, ou d'autres titres, afin de reproduire le rendement de l'indice. L'indice vise à procurer un portefeuille de revenu mondial géré en fonction du risque qui produit un rendement élevé par rapport au risque et qui se compose de fonds négociés en Bourse liquides qui produisent un revenu et d'autres produits négociés en Bourse dans plusieurs catégories d'actifs. Le FNB First Trust peut également détenir de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ou d'autres instruments du marché monétaire afin de satisfaire à ses obligations courantes.

Le gestionnaire peut avoir recours à une méthode d'échantillonnage afin de choisir des placements pour le FNB First Trust. Au lieu ou en plus d'investir dans les titres constituant et de les détenir, le FNB First Trust peut également investir dans d'autres titres afin d'obtenir une exposition aux titres constituant de l'indice applicable d'une manière conforme à ses objectifs et ses stratégies de placement.

Le FNB First Trust offre une catégorie de parts inscrites à la TSX sous le symbole FTB.

La date de constitution du FNB First Trust est le 19 juin 2015.

Risque

Les risques liés à un placement dans le FNB First Trust demeurent les mêmes que ceux décrits dans le prospectus le plus récent du FNB. Aucun changement important apporté au portefeuille du FNB First Trust n'a eu d'incidence sur le niveau de risque global lié au FNB First Trust.

Résultats d'exploitation

La valeur liquidative du FNB First Trust au 31 décembre 2017 était de 34 097 106 \$, ou 19,48 \$ par part. La valeur liquidative du FNB First Trust au 31 décembre 2016 était de 35 082 554 \$, ou 19,49 \$ par part.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, le FNB First Trust a versé des distributions en trésorerie totales par part de 0,7854 \$.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, le FNB First Trust a déclaré des distributions en trésorerie de 0,0600 \$ par part pour lesquelles la date de versement était le 8 janvier 2018.

Rendement des placements

Le FNB First Trust a dégagé un rendement de 4,01 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. Ce rendement est comparé à celui de l'indice NASDAQ IBIS Canadian Preservation Index CAD TR (l'« indice »), soit un rendement total de 4,66 %. Contrairement à l'indice, le rendement du FNB First Trust est calculé après déduction des frais et des charges.

Sur l'ensemble de la période, le FNB First Trust était investi dans les titres de divers fournisseurs de FNB canadiens tels que BlackRock Asset Management Canada Limited, Invesco Canada et BMO Gestion d'actifs Inc. Le FNB First Trust reproduit un indice qui applique un modèle de force relative sur une base trimestrielle. Le FNB First Trust a été rééquilibré de façon stratégique trois fois au cours de la période afin d'harmoniser la pondération des composantes du fonds avec celle de l'indice.

Les obligations de sociétés américaines à rendement élevé constituent l'une des catégories d'actifs ayant le plus grandement contribué au rendement du FNB First Trust. Cette catégorie d'actifs se composait du FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens et du fonds iShares U.S. High Yield Bond Index ETF (CAD-Hedged). La croissance mondiale synchronisée a agi comme catalyseur pour les marchés des actifs à risque, notamment les titres de créance de marchés émergents et les titres de créance de sociétés à rendement élevé, qui ont obtenu de bons rendements au cours de l'exercice.

FINB obligataire tactique First Trust

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

Les actions privilégiées canadiennes, représentées par le fonds iShares S&P/TSX Canadian Preferred Share Index ETF, ont également contribué au rendement. Les actions privilégiées ont bondi au cours de la période, la Banque du Canada ayant élevé les taux d'intérêt à deux reprises au cours de l'exercice.

Toutes les catégories d'actifs présentaient des tendances favorables et, par conséquent, aucun facteur n'a nui au rendement absolu au cours de l'exercice 2017.

Faits récents

Le portefeuille a été rééquilibré trois fois au cours de l'exercice. Au cours du premier semestre de l'exercice, la pondération des actions privilégiées canadiennes et des obligations de sociétés canadiennes a été rehaussée au sein du portefeuille, et certaines obligations canadiennes de sources diverses et obligations gouvernementales à long terme ont été retirées du portefeuille. La pondération des obligations de sociétés canadiennes a été remplacée par une pondération d'obligations à taux variable au cours du second semestre de l'exercice. Le portefeuille continue de générer un rendement globalement supérieur à celui des indices obligataires universels canadiens.

Transactions entre parties liées

La Société de gestion de portefeuilles FT Canada est le gestionnaire du FNB First Trust et une société affiliée canadienne de First Trust Advisors L.P., le conseiller en placement (le « conseiller ») du FNB First Trust.

Conformément aux modalités de la déclaration de fiducie du FNB First Trust, il incombe au gestionnaire d'assurer ou d'obtenir auprès d'un tiers la prestation de tous les services de gestion, d'administration ou autres dont le FNB First Trust a besoin. Le gestionnaire reçoit des honoraires pour la gestion du FNB First Trust. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Frais de gestion ».

Le gestionnaire a engagé le conseiller pour la prestation de certains services au FNB First Trust, en vertu d'une entente de services-conseils en matière de placement. Le gestionnaire verse des honoraires au conseiller à même les frais de gestion.

FINB obligataire tactique First Trust

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

Points saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales données financières clés du FNB First Trust et ont pour objet d'aider le lecteur à comprendre la performance financière du FNB First Trust au cours des trois dernières années. La date de constitution du FNB First Trust est le 19 juin 2015. L'information est tirée des états financiers annuels audités du FNB First Trust pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 et pour la période allant de la date de constitution au 31 décembre 2015.

Valeur liquidative par part

	31 décembre 2017	31 décembre 2016	31 décembre 2015 ^{a)}
Valeur liquidative, au début de la période/l'exercice ¹	19,49 \$	19,52 \$	20,00 \$ ^{b)}
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :			
Total des produits	0,86	0,78	0,39
Total des charges	(0,12)	(0,12)	(0,07)
Profits (pertes) réalisé(e)s, pour la période/l'exercice	(0,25)	(0,09)	(0,32)
Profits (pertes) latent(e)s, pour la période/l'exercice	0,27	(0,03)	(0,10)
Total de l'augmentation (la diminution) liée à l'exploitation ²	0,76 \$	0,54 \$	(0,10) \$
Distributions :			
À même le revenu (excluant les dividendes)	(0,60)	(0,59)	(0,30)
À même les dividendes	(0,13)	(0,03)	–
À même les gains en capital	–	(0,17)	–
Remboursement de capital	(0,05)	–	–
Total des distributions annuelles ³	(0,78) \$	(0,79) \$	(0,30) \$
Valeur liquidative, à la fin de la période/l'exercice ⁴	19,48 \$	19,49 \$	19,52 \$

a) Les données au 31 décembre 2015 ne portent pas sur l'exercice complet, car le FNB First Trust a été constitué le 19 juillet 2015.

b) Prix du placement initial

1. L'information est en date du 31 décembre de l'exercice/la période indiquée et elle a été préparée selon les IFRS.

2. La valeur liquidative et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée à l'exploitation est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période/l'exercice.

3. Les distributions ont été soit payées en trésorerie, soit réinvesties dans des parts supplémentaires du FNB First Trust.

4. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de la valeur liquidative par part d'ouverture et de clôture.

Ratios et données supplémentaires

	31 décembre 2017	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Valeur liquidative (en milliers)	34 097 \$	35 083 \$	25 382 \$
Nombre de parts en circulation	1 750 000	1 800 000	1 300 000
Ratio des frais de gestion ¹	1,09 %	0,97 %	0,92 %
Ratio des frais de gestion avant renonciation ou absorption des frais	1,10 %	0,99 %	0,94 %
Ratio des frais liés aux opérations ²	0,06 %	0,07 %	0,16 %
Taux de rotation des titres en portefeuille ³	67,44 %	135,87 %	88,46 %
Valeur liquidative par part	19,48 \$	19,49 \$	19,52 \$

1. Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (excluant les commissions et les autres coûts de transaction) pour la période indiquée, y compris la quote-part revenant à FNB First Trust du ratio des frais de gestions relatifs aux fonds sous-jacents dans lesquels il a investi, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période ou de l'exercice.

2. Le ratio des frais liés aux opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transaction liés au portefeuille exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période/l'exercice. Ce ratio comprend la quote-part revenant à FNB First Trust des commissions relatives aux fonds sous-jacents dans lesquels il a investi.

3. Le taux de rotation des titres en portefeuille du FNB First Trust traduit le degré d'activité du conseiller qui gère les placements en portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB First Trust achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période/l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'une période/d'un exercice est élevé, plus les frais liés aux opérations payables par le FNB First Trust sont importants au cours de cette période/cet exercice, et plus grande est la possibilité qu'un épargnant réalise des gains en capital impossibles au cours de cette même période/ce même exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du FNB First Trust.

FINB obligataire tactique First Trust

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

Frais de gestion

Le FNB First Trust versera au gestionnaire des frais de gestion pouvant aller jusqu'à 0,50 % basés sur la valeur liquidative moyenne quotidienne du FNB First Trust. Les frais de gestion, majorés des taxes applicables, y compris la TVH, seront comptabilisés quotidiennement et payés mensuellement à terme échu. À son gré, à l'occasion et à tout moment, le gestionnaire peut renoncer à l'ensemble ou à une partie des frais de gestion.

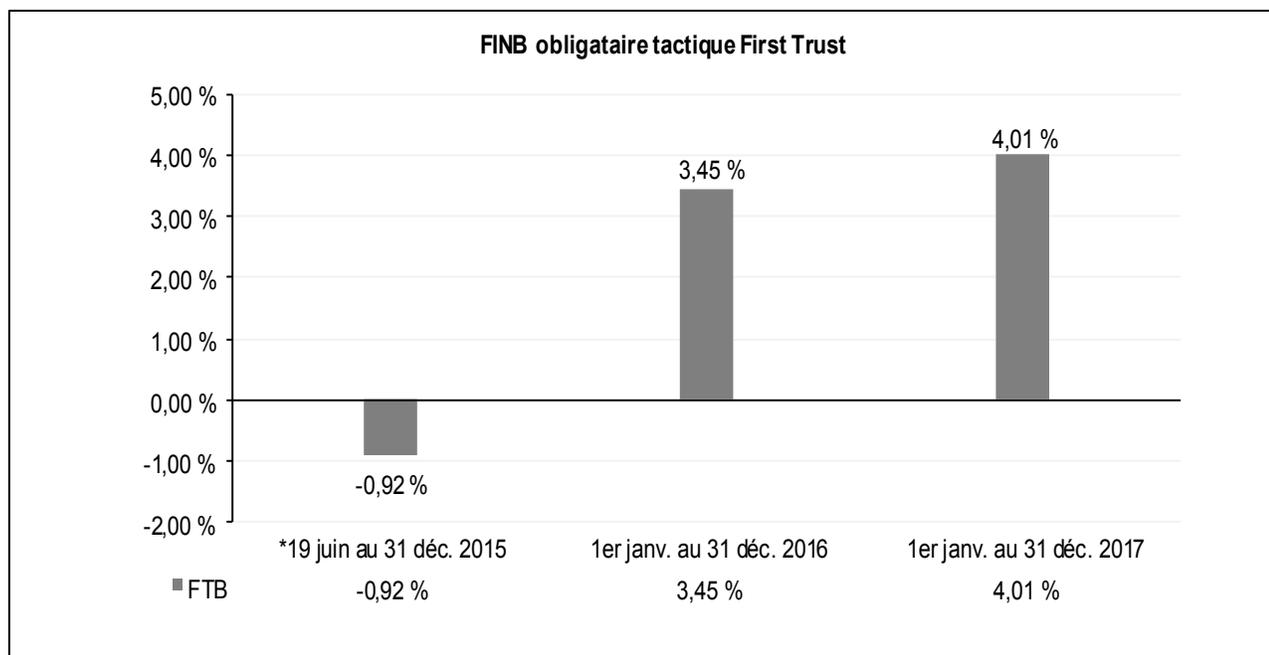
Rendement passé

Généralités

L'information présentée sur le rendement passé présume que toutes les distributions effectuées par le FNB First Trust au cours de la période indiquée ont été réinvesties dans des titres supplémentaires du FNB First Trust. L'information présentée sur le rendement passé ne tient pas compte des frais de vente, de rachat et de distribution, ni d'autres frais facultatifs, qui auraient réduit le rendement ou la performance. Le rendement passé du FNB First Trust n'est pas nécessairement un indicateur de son rendement futur.

Rendement d'un exercice à l'autre

Le diagramme à barres ci-après illustre le rendement du FNB First Trust pour les exercices clos les 31 décembre et pour la période allant de la date de constitution au 31 décembre 2015, et montre l'évolution du rendement du fonds d'un exercice à l'autre. Les diagrammes expriment également en pourcentage l'augmentation ou la diminution, au dernier jour de l'exercice, de la valeur d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice.



* Date de constitution

FINB obligataire tactique First Trust

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

Rendements annuels composés

Le FNB First Trust cherche à reproduire le rendement de l'indice NASDAQ IBIS Canadian Preservation CAD TR*. Le rendement du FNB First Trust, inférieur à celui de l'indice de référence, peut s'expliquer par divers facteurs, notamment les déductions de frais de gestion.

	1 an	Depuis la constitution
FINB obligataire tactique First Trust	4,01 %	2,56 %
Indice NASDAQ IBIS Canadian Preservation Index CAD TR*	4,66 %	3,16 %

**Indice de référence – L'indice NASDAQ IBIS Canadian Preservation utilise le modèle de rotation tactique et quantitatif des titres à revenu fixe d'IBIS. L'indice investit dans des fonds négociés en Bourse inscrits au Canada qui détiennent des placements dans divers secteurs du marché mondial des titres à revenu fixe. La sélection des actifs se fait à l'aide d'une technologie exclusive qui porte sur la force relative. L'indice répartit les placements de façon tactique à l'intérieur de cinq FNB inscrits à la cote de la TSX selon une pondération égale établie en fonction du modèle exclusif d'IBIS, afin de tirer parti des fluctuations à court et à long terme de la qualité, de la durée et du risque géographique associés aux titres à revenu fixe.*

Aperçu du portefeuille

Le tableau ci-après présente la pondération des placements du portefeuille du FNB First Trust, en pourcentage de la valeur liquidative totale, au 31 décembre 2017. Cet aperçu du portefeuille de placements peut changer en raison des opérations effectuées par le FNB First Trust. Une mise à jour trimestrielle est disponible à l'adresse www.firsttrust.ca.

Placements	% de la valeur liquidative totale du FNB
iShares S&P/TSX Canadian Preferred Share Index ETF	20,37 %
iShares Floating Rate Index ETF	20,10 %
FINB BMO obligations de marchés émergents couvertes en dollars canadiens	19,84 %
iShares U.S. High Yield Bond Index ETF	19,82 %
FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens	19,59 %
Trésorerie	0,20 %
Autres actifs, moins les passifs	0,08 %
Total	100,00 %

Composition du portefeuille

Le tableau ci-après présente la composition du portefeuille du FNB First Trust, en pourcentage de la valeur liquidative totale, au 31 décembre 2017.

Pondération des secteurs	% de la valeur liquidative totale du FNB
Fonds négociés en Bourse	99,72 %
Trésorerie	0,20 %
Autres actifs, moins les passifs	0,08 %
Total	100,00 %

(Cette page est intentionnellement laissée en blanc.)

Société de gestion de portefeuilles FT Canada

40 King Street West, Suite 5102
Scotia Plaza, Box 312
Toronto (Ontario) M5H 3Y2

www.firsttrust.ca

